

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne,	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la répartition des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

2 Décembre 1874.

Bulletin politique.

Les variétés républicaines prennent des proportions qu'il est malaisé de suivre et où surtout il devient difficile de se reconnaître. Nous avons les « radicaux radicalisants, » les « radicaux modérés, » les républicains « tout simplement modérés, » les « républicains conservateurs, » les « conservateurs révolutionnaires. » C'est un vrai fouillis. Comment la République « une et indivisible » pourra-t-elle sortir de cet étonnant amas de républiques diverses et contradictoires, qui toutes ont la prétention de s'exclure? Puisqu'on nous affirme que la France est républicaine, on devrait bien aussi nous dire quelle est celle de ces républiques à laquelle notre pays accorde ses préférences. Que serait-ce si nous entrions dans l'énumération des nombreux systèmes mis en avant par les doctrinaires du parti? Nous aurions à faire un choix parmi une douzaine de plans de gouvernement, et le suffrage universel n'y verrait goutte.

Qui dit gouvernement dit une forme quelconque de l'ordre dans le monde; mais la République chez nous n'est pas une forme d'ordre, c'est la désignation d'un ensemble d'idées et d'efforts pour renverser; la catégorie des conservateurs républicains de bonne foi a d'autres aspirations, mais ce sont les crédules de la grande bande; les autres sont enrégimentés en qualité de démolisseurs, et, comme les moyens de destruction sont très-divers, les variétés républicaines doivent surabonder. Il peut y avoir de la piperie dans le mot seul de République, mais sitôt que l'on presse la question, c'est le chaos qui apparaît: quelle grande bonne volonté peut s'y laisser prendre!

A PROPOS DES ELECTIONS MUNICIPALES.

Il n'y a plus qu'un pas à faire pour arriver dans la plupart des villes à la Commune. Les élections n'y ont pas été seulement républicaines, elles sont radicales. Les électeurs des conseils municipaux de Lyon, de Marseille, de Toulouse, de Montpellier, de Saint-Etienne et d'autres villes, sont les anciens auteurs des insurrections.

Presque partout, c'est le personnel de l'armée qui l'a emporté. Il n'est pas un des pires héros de la Commune qui n'ait été élu là où les Labadié et les Duportal ont échoué comme trop modérés. Ceux qui ont voté pour les candidats de la démagogie lyonnaise ou marseillaise auraient aussi bien voté, en vertu des mêmes principes, pour n'importe quel revenant de Satory, Pyat, Descluze, Raoul Rigault, Gaillard auraient triomphé au scrutin. Il n'a manqué que des candidats dignes des électeurs. Que sera-ce maintenant que Paris a fait son choix? C'est là surtout qu'ont manqué les hommes de l'Hôtel-de-Ville; mais les 200,000 soldats de la Commune, devenus les 180,000 électeurs de Barodet, se sont retrouvés pour élire leurs amis. A défaut des absents, on a pris les Cantagrel, les Cadet, les Clémenteau, les Marmottan, les Nadaud et autres comparses des seconds rôles.

C'est sous les auspices de pareilles élec-

tions que l'Assemblée a fait sa rentrée. Elles lui ont été un dernier avertissement. Le mal se montre de plus en plus; il est patent dans les villes. Soit défaut de zèle chez les conservateurs, soit supériorité numérique des révolutionnaires, il est de fait que les villes se trouvent au pouvoir du radicalisme. Un accident de gouvernement rendrait les radicaux maîtres de tout. Par les municipalités ils tiennent les principaux centres de populations; à la première défaillance du pouvoir exécutif, ils deviendraient eux-mêmes le gouvernement.

L'Assemblée ne peut plus méconnaître cette situation. La France en est là aujourd'hui, que si le maréchal de Mac-Mahon, mortel comme le dernier des citoyens, venait à mourir, le radicalisme, dans le désarroi qui suivrait cette catastrophe imprévue, succéderait tout naturellement au septennat. N'y ayant rien de légal dans le pays qu'une Assemblée impuissante et divisée contre elle-même, la substitution d'un régime à l'autre se ferait du jour au lendemain par l'érection en communes des municipalités actuelles. Quelques citoyens proclameraient la République à Paris, et c'en serait fait pour toute la France.

Si nous étions un pays sage, si nous étions la Hollande ou l'Angleterre, il n'y aurait rien à redouter d'une vacance subite du pouvoir; mais dans notre état, quand l'insurrection siège en expectative au sein des conseils municipaux des villes les plus importantes, quand l'Assemblée souveraine donnerait elle-même le spectacle du soulèvement d'une partie contre l'autre, quand il n'y a rien à attendre des conservateurs pour la défense sociale, ne faut-il pas se préoccuper avant tout d'un événement malheureusement trop possible?

Est-il sage, dès lors, est-il patriotique, de faire reposer le gouvernement et le sort du pays sur la vie d'un seul homme? On aura beau organiser le septennat, qui promet toutes les sécurités du présent, on n'aura rien fait pour l'avenir, tant que subsistera l'éventualité qui peut rendre tout cela inutile, en emportant du même coup la personne et l'institution.

Ce n'est pas le septennat, c'est un gouvernement que l'Assemblée doit organiser, sous le protectorat du maréchal de Mac-Mahon. Les élections lui apprennent quel lendemain aurait la vacance du pouvoir, si l'homme en qui tout le monde se confie venait à manquer au pays. Ce lendemain peut être proche; il ne dépend pas du vœu universel de le retarder. Plus d'illusion possible: on a vu le fond de l'abîme; il est au bout d'une sécurité trompeuse de quelques années.

Que faut-il de plus pour y voir clair? Quel autre avertissement l'Assemblée attendrait-elle? Quel motif plus pressant trouvera-t-elle d'agir? Que l'Assemblée pense au lendemain avant tout. Les lois ordinaires, la police, le train de l'administration suffisent au jour présent; mais pour le lendemain il faut un gouvernement. Le septennat le mieux pourvu d'institutions politiques n'en est pas un, puisqu'il n'existe que pour un temps et ne tient qu'à une vie.

Chronique générale.

LES BROCHURES.

Le vent est aux brochures. Hier, c'était celle qui démontrait l'urgence du rétablis-

ment de la monarchie. Aujourd'hui, c'est le rédacteur du *Figaro*, M. de Saint-Genest, qui nous arrive avec des provocations à un coup d'Etat, sa brochure est intitulée: *L'Assemblée et la France*.

Dès le début, l'auteur déclare qu'il ne veut pas faire un pamphlet; mais, en réalité, cet écrit est le plus violent pamphlet contre l'Assemblée. Il développe cette idée:

« A l'heure qu'il est, ces députés qui ont été nommés pour sauver le pays sont, sans le savoir, le seul empêchement du salut du pays.

» L'influence qu'ils exercent a même quelque chose de la régularité fatale au thermomètre: Quand ils s'éloignent, les fonds montent; quand ils s'approchent, les fonds baissent. Et, pour faire hausser toutes les valeurs et nous faire connaître une prospérité inouïe, il leur suffirait d'annoncer simplement qu'ils ne se réuniront plus qu'une fois par an pour voter le budget. »

M. de Saint-Genest accuse l'Assemblée d'avoir, tour à tour, entravé M. Thiers, entravé le maréchal, renversé MM. de Broglie et de Fourtou, empêché la République, empêché le septennat, empêché tout!... Puis il ajoute:

« Mais on se dit: si au lieu de 750 souverains, un seul eût fait cela! Oui, s'il se trouvait un prince—Bonaparte ou Bourbon—pour donner un tel spectacle à la France, un prince dont la rentrée à Paris serait une cause de ruine, un prince dont le retour serait marqué par la baisse des fonds de l'Etat, par le chômage des ouvriers, par le désespoir du peuple! Je le demande à tous, est-il un monarque, est-il un despote qui, faisant un tel mal à ses sujets, oserait comparaître devant eux? Tandis que vous voyez les députés rentrer d'un cœur léger dans ce Paris où ils apportent la ruine... Et cela, parce qu'ils sont sept cent cinquante... »

» Ah! oui, la Prusse a raison; elle a, chez nous, des alliés qui font plus de besogne pour elle que des corps d'armée tout entiers, et on peut dire que les troupes de Manteuffel et de Verder, occupant le territoire, auraient fait moins de mal à la France que le parlementarisme depuis trois ans. »

Quelle est la conclusion de toutes ces violentes attaques? La dictature donnée au maréchal de Mac-Mahon. M. de Saint-Genest dit au maréchal:

« Jamais heure n'a été plus solennelle. Toute l'armée est là, derrière vous, qui regarde et qui attend. Armée admirable, mais qui, véritablement, a trop souffert, et qui n'a plus d'espoir qu'en vous!... »

» Derrière l'armée, des millions de paysans, d'ouvriers, de commerçants vous implorant, c'est-à-dire le peuple honnête, le peuple de travail et d'épargne qui, depuis nos malheurs, cherche toujours à se relever et toujours frappé par la politique.... »

» Pour moi, M. le maréchal, je ne me permettrai de vous dire qu'une chose: Au milieu de ce siècle d'égoïsme et d'abaissement moral, quoi qu'il arrive, vous resterez comme le type le plus achevé du désintéressement et de l'esprit de sacrifice; mais, n'oubliez pas que si jamais une fatale succession d'événements faisait voter d'abord la République, puis ensuite, dans l'impossibilité de s'entendre, la dissolution d'où sortirait une chambre radicale, suivie d'une nouvelle Commune, et de Frédéric-Charles... l'histoire ne vous demanderait pas si vous avez parfaitement respecté la légalité, si vous

vous êtes strictement conformé aux lois du parlementarisme; non, elle ne dirait que ceci: Le maréchal de Mac-Mahon était au pouvoir! Il était chef d'Etat et chef d'armée, il avait le droit et il avait la force... Qui ou non, le maréchal a-t-il sauvé son pays? »

M. de Saint-Genest, dit M. de Saint-Chéron dans sa correspondance, fait de la politique en homme qui ne possède aucun principe et qui ne croit qu'à la force d'un seul homme. Napoléon III avait la force et exerçait une véritable dictature... où nous a-t-il conduits? A Sedan, à la ruine et au démembrement de la France. Il ne suffit pas d'avoir la force, il faut savoir s'en servir, il faut être capable de l'utiliser pour arriver à un but, à des institutions stables. Les conseils de M. de Saint-Genest, avec ses idées de coups de force, sans l'inspiration de grandes croyances politiques, ne serviraient qu'à faire jouer au maréchal de Mac-Mahon le rôle d'un Pavia... Où ce Pavia a-t-il conduit l'Espagne?

On lit dans le *Courrier de France*:

Les journaux bonapartistes affirment matin et soir que tout projet d'entente entre le centre gauche et le centre droit est désormais rompu; les journaux radicaux tiennent un langage analogue.

Il n'y a pas à tenir compte de ces allégations. Cette entente est dans la force même des choses, et la force des choses est supérieure aux combinaisons des hommes.

Assurément, les bonapartistes et les radicaux feront des efforts désespérés pour empêcher cette union nécessaire des partis modérés. Nous n'ignorons pas que les bonapartistes trouveront un appui précieux dans quelques individualités de la droite modérée et du centre droit, qui sont ou se croient trop compromises par certaines mesures ultra-réactionnaires pour pouvoir jamais s'entendre avec le centre gauche. Nous n'ignorons pas davantage que les radicaux trouveront un appui plus ou moins avoué, mais certain, dans quelques membres de la gauche modérée et du centre gauche, qui ne peuvent se résoudre à pardonner au centre droit le 24 mai. Mais nous savons aussi que ce jeu est démasqué d'avance.

Le danger commun et le patriotisme réconcilieront les fractions modérées de la droite et les fractions modérées de la gauche. Ce nouveau classement des partis est fait déjà dans beaucoup d'esprits: il ne tardera pas à se faire dans le Parlement.

Au centre gauche comme au centre droit, seulement, nous devons surveiller à gauche et à droite les manœuvres de ceux dont la passion ou les rancunes chercheraient à empêcher l'entente: bonapartistes déguisés, radicaux déguisés, individualités compromises ou aveuglées par leurs ambitions personnelles.

Le *Citoyen* relève un fait assez curieux relativement aux trente-six conseillers radicaux qui viennent d'être élus au conseil municipal de Marseille. Sur ce chiffre, dix conseillers seulement sont de Marseille; tous les autres, et ils sont vingt-six, sont complètement étrangers au département.

On se rappelle les longs débats auxquels a donné lieu, devant le conseil de guerre de

Perpignan, l'affaire de Pia (troubles, violences, émeutes et pillages au 4 septembre dans les Pyrénées-Orientales).

Les condamnés se sont pourvus contre le jugement qui les a frappés, et le conseil de révision de Lyon a examiné ces jours derniers leurs moyens de défense.

A l'unanimité, le conseil de révision a confirmé le jugement du conseil de guerre de Perpignan.

Une triste et douloureuse nouvelle, depuis longtemps pressentie, nous vient d'Alger. M^r Lavignerie est forcé d'abandonner momentanément l'administration de son diocèse et de venir demander à l'Europe le rétablissement de sa santé ébranlée par le climat de l'Afrique.

Une lettre pastorale fait part de cette nouvelle aux fidèles, et confie l'administration diocésaine aux trois vicaires-général, dont l'un, M^r Soubiranne, évêque de Sébaste, remplira les fonctions épiscopales.

UN PRÉJUGÉ RIDICULE.

Sous ce titre, M. E. Pommier a publié, dans la *Côte-d'Or*, l'article suivant :

Une des plus grosses erreurs, répandues sciemment par l'école révolutionnaire, consiste à dire qu'avant 89, sous la monarchie chrétienne, la noblesse était tout, le peuple rien ; que, hors de la noblesse et du clergé, il n'y avait dans la nation qu'un ramassis de misérables, abrutis par l'ignorance et par une vie de privation et d'avilissement.

Cette erreur monstrueuse, à force d'être répétée par des pamphlétaires ignorants ou sans foi, a fini par obtenir crédit dans les masses, toujours disposées à préférer les écrits qui flattent leurs passions à ceux qui établissent impartialement la vérité.

Il n'est pas vrai que la noblesse fut tout, et le peuple, ou la roture, rien. Pour le prouver, on n'a parmi les historiens sérieux que l'embarras du choix. Prenons, pour n'être pas suspects, un des plus érudits et à la fois un des avocats les plus convaincus, on pourrait même dire les plus passionnés de la cause populaire, Augustin Thierry, l'auteur de *l'Essai sur l'Histoire du Tiers-Etat*.

« Le Tiers-Etat, écrit-il, puisait sa force et son esprit à deux sources diverses : l'une multiple et municipale, c'étaient les classes commerçantes ; l'autre unique et centrale, c'était la classe des officiers royaux de justice et de finance, dont le nombre et le pouvoir augmentaient rapidement, et qui, « sauf de rares exceptions, SORTAIENT TOUS DE LA ROTURE. »

« Le Tiers-Etat (c'est-à-dire la roture) se trouvait tenir la presque totalité des offices de l'administration civile jusqu'aux plus élevés, jusqu'à ceux qu'on a depuis désignés par le ministère. C'était de la classe plébéienne qu'au moyen de grades universitaires et d'épreuves plus ou moins multipliées, sortaient le chancelier garde des sceaux, les secrétaires d'Etat, les maîtres de requêtes, les procureurs du roi, tout le corps judiciaire... Pareillement dans l'administration des finances, les fonctionnaires de tous rangs, trésoriers, surintendants, intendants, receveurs généraux et particuliers, étaient pris parmi les bourgeois lettrés.

« Comment le peuple arrivera-t-il à ces emplois ? Exactement par les mêmes moyens qu'aujourd'hui. »

Écoutez ce que des ambassadeurs de la république de Venise, au XVI^e siècle, écrivaient à leur gouvernement sur l'état social de la France :

« Un trait caractéristique des familles de roture est le soin des parents à faire que quel qu'un de leurs fils reçoive l'instruction littéraire, en vue des nombreux emplois et des hautes dignités qu'elle procurait. Il attribue à cette ambition le grand nombre des universités que la France possédait alors, et, dans l'Université de Paris, le grand nombre des étudiants qu'il porte à plus de 15,000. »

Un ambassadeur de la même République observe que ces étudiants, pour la plupart, sont très-pauvres et vivent des fondations faites dans ces collèges ; témoignage certain de cette aspiration des classes inférieures vers les lettres et le savoir qui les mènent aux honneurs et aux dignités, presque à l'exclusion de la noblesse, qui ne conserve que le privilège des honneurs militaires.

Et ce n'était pas seulement par les études

littéraires que le peuple arrivait aux plus hautes charges de l'Etat.

« Pour ceux, dit Augustin Thierry, qui s'en tenaient à suivre la profession de leur père, les métiers de changeur, d'orfèvre, de mercier, de drapier, de fleur de soie et autres inférieurs à ceux-là, mais non moins lucratifs, la perspective s'agrandissait.

« Par le développement de leur commerce et de leur industrie, ils accumulent des capitaux, et bientôt tous les emplois de finance leur sont réservés. Avancés des fonds pour toutes les entreprises de guerre ou de paix, « ils eurent dans les affaires d'Etat une part indirecte mais considérable. » Suivant leur degré de richesse et d'habileté, « ils furent accueillis, refirent des alliances de famille avec la magistrature et apporèrent au Tiers-Etat, non des vertus, comme celle-ci, mais la puissance que donne l'argent. »

Que nous voilà loin de ces roturiers tous condamnés à battre l'eau des étangs seigneuriaux, pour imposer silence aux grenouilles !

L'homme de mérite, fût-il de la roture, pouvait arriver alors, moins facilement peut-être, parce que les ressources publiques et privées pour le développement des facultés humaines n'étaient pas encore multipliées, comme elles le furent plus tard, par un progrès naturel et incessant ; mais aucun obstacle venant des lois ou des institutions ne s'opposait à ce qu'il prit sa place parmi ceux qui composent ce que nous appelons les classes dirigeantes.

Faut-il, à l'appui, citer des noms propres, notre histoire nationale en est pleine, à toutes les époques,

Sous ces malheureux rois dont on dit tant de mal,

nous trouvons des personnages de roture à la tête de la direction des affaires publiques. Sous Charles VII, Jacques Coeur et les frères Bureau, créant les finances et l'armement ; Louis XI, avec ses conseillers, qu'il appelait ses *compères*, tous sortis du peuple.

Au fur à mesure que la civilisation se développe, nous voyons se multiplier dans les hautes fonctions de l'Etat, et dans la direction des œuvres de l'intelligence, des titulaires sortis des rangs du peuple et venant prendre place de plein gré parmi les plus hauts et les plus anciennement titrés.

Voyons, par exemple, sous le règne de Louis XIV, le règne le plus glorieux pour la France, voyons jusqu'à quel point ce grand roi allait chercher dans les rangs plébéiens ses conseils, ses guides, et les hommes dont il fit l'ornement de son règne, sur la liste des secrétaires d'Etat, avant et depuis la mort de Mazarin ; on relève à première vue les noms suivants : Bouthillier, Fouquet, les trois Le Tellier, les quatre Colbert, les Phelippeaux, Le Peletier, Chamillard, etc. ; dans l'armée, les maréchaux Fabert et Catinat, les chefs d'escadre Duquesne et Duguay-Trouin ; dans les lettres, Corneille, Pascal, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Massillon, saint Vincent de Paul, La Bruyère, Arnaud, Nicole, Donat ; dans les arts, Le Poussin, Lesueur, Le Lorrain, Philippe de Champagne, Lebrun, Pugin. Dans cette plébéiade, plusieurs furent annoblis par Louis XIV ; MAIS TOUS SORTAIENT DU PEUPLE.

Non, il n'est pas vrai que sous l'ancien régime la noblesse fut tout, le peuple rien. Ce préjugé est absolument ridicule ; on a beau torturer l'histoire, les prétendus amis du peuple ne parviendront pas à en arracher ces noms populaires si glorieusement associés à l'œuvre de notre vieille monarchie.

Etranger.

ITALIE.

Garibaldi écrivait récemment qu'il avait toujours été riche, parce que toujours il avait su conformer son genre de vie à ses ressources ; aussi refusait-il d'accepter le produit des souscriptions ouvertes en sa faveur ; tout au plus paraissait-il disposé à recevoir quelques subventions offertes par les villes italiennes à l'affranchissement desquelles il avait contribué. Voici qu'un projet de loi va être déposé ayant pour but d'enrichir le condottiere et sa famille ; ce projet de loi est ainsi conçu :

« Article unique. — Il sera inscrit au grand-livre de la dette publique une rente annuelle de cent mille francs en faveur du

général Garibaldi, en témoignage de reconnaissance de la nation italienne pour le glorieux concours qu'il a prêté à la grande œuvre de son unité et de son indépendance.

— Le général Garibaldi jouira de cette rente pendant sa vie ; il aura, en outre, la faculté entière de transmettre par testament le capital de la moitié de cette rente, c'est-à-dire cinquante mille francs. »

Garibaldi protestera peut-être, mais il finira par accepter, on ne saurait en douter.

LA JUSTICE EN PALESTINE.

Jérusalem et ses environs ne paraissent pas être un séjour bien agréable. D'après le correspondant du *Levant Herald*, les meurtrés s'y commettent avec une telle impunité, que plus de cent assassinats ayant été commis depuis un an, pas un seul de leurs auteurs n'a été puni. Tout récemment encore, un nommé Saïd rencontre une jeune dame nouvellement mariée qui se promenait dans une vigne, près de Bethléem. Il la tue à coups de couteau, lui arrache les yeux, lui enlève les oreilles et sépare la tête du tronc, et se sauve en emportant tous les bijoux et objets de valeur qu'elle avait sur elle.

Que fait la justice turque ? Elle emprisonne des enfants qui, de loin, avaient assisté à cette horrible scène et l'avaient racontée à leurs parents ; elle emprisonne aussi ces derniers ; elle emprisonne enfin le maître de la vigne où le crime avait eu lieu. Il est vrai que, quelque temps après, le gouverneur de Jérusalem faisait relâcher tout ce monde et mettait la police à la recherche de Saïd. Elle prétend être sur sa trace ; mais tout fait croire que Saïd a profité du temps qu'on lui laissait, et l'a mis à profit pour gagner le large et se mettre hors de la portée des cavaux du gouverneur de Jérusalem.

Nouvelles militaires.

LE CAMP DU RUCHARD.

On lit dans le *Message*, de Tours :

Nous n'avons encore que trois écoles de tir ; le Ruchard est l'une des trois et comprend une énorme circonscription : près de la moitié de notre territoire en dépend. Des côtes de la Manche aux Pyrénées, tous les régiments des divers corps d'armée de cette zone doivent successivement envoyer leurs officiers et sous-officiers passer deux mois au camp du Ruchard.

L'année dernière, à pareille époque, il n'existait pour ainsi dire rien dans la lande du Ruchard ; mais, malgré la modicité des crédits accordés à cet établissement, l'école est aujourd'hui fondée et en pleine activité. Les baraques se sont élevées, les routes ont été faites, les cibles ont été posées ; grâce au zèle actif et intelligent du commandant Framont, tout s'est fait en même temps : il se multipliait et était à la fois professeur, architecte, jardinier même. Dès qu'une baraque était terminée, elle était aussitôt occupée et la vie de travail commençait. Aujourd'hui le camp est une vraie ruche en pleine activité. Dans la salle d'armes sont rangés et classés tous les modèles inventés, essayés, rejetés et adoptés dans toutes les armées du monde civilisé. Là on peut suivre pas à pas cette transformation de l'armement qui en quelques années a modifié si complètement les conditions de la guerre. Simplicité, solidité, économie, précision et rapidité du tir, tout est comparé et étudié ; et nos officiers peuvent se rendre compte de tous les perfectionnements et progrès réalisés dans l'arme se chargeant par la culasse.

Actuellement, le système anglais *Martini* semble être, au dire de tous les hommes compétents, le plus perfectionné de tous ; son seul inconvénient est son prix trop élevé. L'Angleterre peut se passer ce luxe pour son armement réduit ; mais les nations comme la France, l'Allemagne, la Russie, dont l'armement nécessaire se chiffre par des millions de fusils, sont forcées de chercher des armes moins chères. Notre chassepot est l'un des meilleurs types comme précision, portée et prix de revient. La transformation qu'il va subir, et qui est nécessitée par l'adoption de la cartouche métallique, en fera une arme excellente. Cette transformation peu coûteuse ne sera, du reste, exécutée que lorsque le nouveau modèle adopté, le *fusil Gras*, sera livré dans nos arsenaux. Cette nouvelle arme, qui est parfaite sous tous les rapports, sera alors donnée à notre

armée active, tandis que le chassepot transformé, avec la cartouche métallique, deviendra l'armement de nos réserves et de l'armée territoriale.

A côté de la salle d'armes est la salle des conférences. Matin et soir, des cours sont faits aux officiers et aux sous-officiers, qui de la théorie passent ensuite à la pratique. Tout à côté des baraques, sur l'étendue de la lande, à toutes les distances, ont lieu des exercices de tir sur les cibles fixes et mobiles ; et les chefs instruits et dévoués qui dirigent l'enseignement aussi bien que la pratique doivent, à juste titre, être fiers des résultats obtenus. La hausse des fusils est portée jusqu'à 1,600 mètres ; et grâce à un instrument ingénieux on apprend à l'officier à apprécier en quelques secondes, à quelques mètres près, la distance qui le sépare du but qu'il doit atteindre. Outre le tir avec la cartouche de guerre, il y a le tir à très-petite portée avec un système de cartouches microscopiques et un tube introduit dans le chassepot. Ces cartouches, faites au camp, ne coûtent pour ainsi dire rien à l'Etat. Ce tir est très-utile pour habituer au maniement de l'arme et au coup d'œil en même temps.

Certes, la vie du camp est une rude vie de travail et de privations, le séjour de la lande est triste, les aménagements sont bien imparfaits... Vu l'insuffisance des baraques, les sous-officiers sont douze par chambre et les officiers qui, pour pouvoir travailler, devraient être seuls ou à deux au plus, sont encore trois par trois ; mais malgré la rudesse de cette vie aucune plainte ne se fait entendre.

Tous ces jeunes officiers, dont beaucoup déjà ont été à la rude épreuve de la guerre, qui ont passé par les angoisses de la défaite, qui ont héroïquement versé leur sang, qui ont subi les douleurs de la captivité dans les forteresses ennemies, savent ce que la France attend d'eux et ce qu'ils doivent donner de travail, de sacrifice et d'abnégation à la prompt réorganisation de notre puissance militaire. Honneur à eux, honneur à leurs chefs ! Et puisqu'ils sont nos hôtes pendant leur court passage dans notre département, tendons-leur une main cordiale, hospitalière et amie et souvenons-nous qu'ils vivent, qu'ils souffrent, qu'ils travaillent et qu'ils savent mourir pour la France !

Le général de Cissey, ministre de la guerre, a jugé qu'il était absolument nécessaire que les engagés conditionnels de deuxième année qui aspirent au grade de sous-lieutenant auxiliaire se missent à la hauteur des fonctions qu'ils seront appelés à remplir : il vient donc de recommander aux différents chefs de corps de les initier à tous les détails du service, sans cependant négliger leur instruction théorique.

Le ministre a également décidé que la mesure par laquelle les engagés de la cavalerie avaient été précédemment envoyés à l'école de cavalerie de Saumur ne sera pas appliquée cette année ; ils seront maintenus à leur corps. Il en sera de même pour les engagés de l'infanterie, et on ne dirigera sur l'école régionale du camp d'Avor que ceux qui en feront la demande.

Quant aux engagés conditionnels des armes de l'artillerie et du génie qui contracteront un engagement, ils seront, comme par le passé, maintenus à leur corps, et continueront à suivre les cours des écoles d'artillerie et des écoles régimentaires du génie.

Chronique locale et de l'ouest.

Le ministre de l'agriculture et du commerce a désigné, pour les concours régionaux qui doivent avoir lieu en 1875, les villes suivantes : Avignon, Blois, Aurillac, Foix, Vannes, Troyes, Amiens, Digne, Saintes, Bourg et Caen.

Le concours de Vannes, pour la région à laquelle appartient le département de Maine-et-Loire, aura lieu du samedi 8 au lundi 17 mai.

Pour être admis à exposer, on doit adresser au ministre de l'agriculture et du commerce une déclaration écrite dans la forme prescrite par les programmes. Toute déclaration parvenue au ministère après le 8 avril sera considérée comme nulle et non avenue.

Les programmes et les formules de déclarations sont distribués gratuitement à la préfecture et aux sous-préfectures de Maine-et-Loire.

Les dégâts occasionnés par la tempête de dimanche sont nombreux à Angers.

Sans parler des arbres brisés, des ardoises enlevées, un kiosque a été jeté à terre près du pont du Centre; sur la Maine, des batelets et plusieurs sapinières ont été lancés à la côte; enfin, sur le boulevard, le Musée de cire, venu s'installer à Angers pour la foire, a été renversé, bouleversé, et à peu près détruit.

C'est un désastre complet, à l'entrée de l'hiver, pour la pauvre famille propriétaire de cette baraque.

Déjà cruellement éprouvés l'hiver dernier par une raffale de neige, cet été par la chute de la foudre sur leur musée, ces malheureux ont vu l'ouragan de dimanche matin consumer leur ruine.

Nous ne saurions trop recommander paille misère à la charité de nos concitoyens. (Journal de Maine-et-Loire.)

Nous avons déjà dit que le 22 novembre Cholet avait élu onze candidats de la liste municipale conservatrice et dix de la liste d'opposition.

A ce sujet, un fait assez caractéristique: trois de ces derniers candidats — portés à leur insu sur la liste d'opposition — viennent de donner leur démission.

Ce sont: MM. Alliot, Aleime, élu par 1,143 voix; Blanvillain, Charles, par 1,403 voix; Marie-Baudry, par 1,039 voix.

On lit dans le *Messenger d'Indre-et-Loire*:

Nous avons fait connaître ici, en son temps, un fait qui s'est passé à Azay-le-Rideau, le jour des élections au conseil général. Le nommé Lebougre dit Genest, cordonnier, ayant insulté, avec menace de mort, les membres du bureau, vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Chinon, à la peine d'un mois de prison et aux frais.

Le bureau avait négligé de verbaliser, mais la police, ayant eu connaissance de ce fait publié par le *Messenger* et le *Journal d'Indre-et-Loire*, fit procéder à une enquête, et, par suite, déféra à la justice le coupable qui subira ainsi la peine qu'il a si bien méritée.

Nous nous ferons toujours un devoir de publier de pareils actes et les condamnations qui en seront les conséquences.

Le même jour, le tribunal de Chinon a encore condamné, à quatre mois de prison, un garçon meunier de la commune de Saché et dont nous regrettons de ne pouvoir dire le nom, pour avoir indignement insulté M. le curé de Villaines.

LE NOUVEL ARCHEVÊQUE DE TOURS.

Nous extrayons d'une notice intéressante sur l'épiscopat français, publiée par le *Figaro* au commencement du mois dernier, les détails biographiques suivants concernant M. Colet (Charles-Théodore), appelé au siège archiepiscopal de Tours:

« Né à Gérardmer (Vosges), le 30 avril 1806, nommé par décret du 5 juin 1864, préconisé le 22 juillet suivant, sacré à Dijon, le 25 août de la même année, précédemment vicaire général de Dijon.

« L'évêque de Luçon est originaire des Vosges; il est né dans cette charmante ville de Gérardmer, si connue par son lac et par ses sites enchanteurs.

« Jeune encore, M. Colet vint à Versailles. Le diocèse de Versailles, on le sait sans doute, n'est pas fertile en vocations ecclésiastiques; à une époque peu éloignée encore il recrutait la plupart de ses prêtres dans les autres diocèses de France. C'est sans doute par compassion pour cet infortuné pays que l'abbé Colet quitta son diocèse natal et vint à Versailles exercer son saint ministère.

« Il débuta par la cure de Montesson, où il succédait précisément à l'abbé Rivet. C'est de là que data cette amitié ou plutôt cette estime filiale que M. Colet a vouée à l'évêque de Dijon. Il se fit un devoir de copier en tout son digne prédécesseur. C'était la preuve d'une grande modestie, mais aussi d'un jugement bien sain.

« L'abbé Rivet, informé des résultats salutaires que produisait à Montesson le zèle de son jeune curé, voulut le connaître; il le vit et conçut pour lui une telle estime que, à sa nomination à la cure importante de Notre-Dame de Versailles, il demanda à s'adjointre l'abbé Colet, en qualité de premier vicaire.

« Nommé à l'évêché de Dijon, M. Rivet ne voulut pas se séparer d'un collaborateur dont il appréciait plus que jamais les rares qualités. Il l'emmena avec lui et le nomma son vicaire général.

« L'abbé Colet est d'une aptitude peu commune pour traiter les affaires d'un diocèse. Calme, prudent, modéré, il vous écoute, ne vous interrompant jamais, retient les moindres détails de votre conversation; puis, quand son tour est venu de répondre, il vous donne en un clin d'œil la solution, et elle est toujours la meilleure. Les prêtres de Dijon n'oublieront jamais le nom de leur ancien grand-vicaire et toujours ils béniront son souvenir. Que de fois ne les a-t-il pas tirés d'embarras et d'anxiété! que de fois ne leur a-t-il pas évité de profonds ennuis! Pendant vingt ans il a été, on peut le dire, le *factotum* du diocèse. Mais aussi, quel travailleur infatigable que l'abbé Colet!

« Quand l'évêque de Dijon recevait d'anciens amis ou des collègues dans l'épiscopat, son grand vicaire s'apercevait à peine de leur présence à l'évêché. A la fin de chaque repas, à l'heure où l'évêque et ses convives se livraient à quelques récréations, lui, l'homme de travail, passait au secrétariat pour y terminer quelques affaires inachevées. A minuit, il quittait son bureau.

« Une telle activité devait recevoir sa récompense.

« Lors de son passage à Dijon, en septembre 1869, Napoléon III, sur la recommandation de l'évêque, inscrivit l'abbé Colet sur la liste des candidats à l'épiscopat. Quelques mois plus tard, lors de la promotion de M. Delamarre, évêque de Luçon, à l'archevêché d'Auch, le grand vicaire de Dijon était appelé à lui succéder.

« M. Colet n'a rien de remarquable dans son extérieur: grand et gros, il est d'une figure assez commune. Sa longue assiduité dans les bureaux, où il écrivait beaucoup, lui a fait prendre l'habitude de pencher la tête en avant. Cette vie de bureau a aussi rouillé la parole sur ses lèvres; il n'est pas éloquent: ses allocutions sont des causeries paternelles. En tout cas, si l'évêque de Luçon ne remue pas les âmes, il les instruit et les édifie. »

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui n'ont pas soldé leurs contributions sont priées de se libérer dans le plus bref délai.

Faits divers.

On annonce la présence, à Paris, d'un couple fort intéressant, mari et femme, qui ont deux cents ans à eux deux.

C'est M. et M^{me} Vanner, originaires du département du Haut-Rhin. Le mari est né sous le règne de Louis XV, et il a épousé sa femme sous le règne de Louis XVIII.

M. Vanner a donc vu dans sa vie une douzaine de gouvernements.

L'époux a cent cinq ans, l'épouse en a quatre-vingt-quinze. Tous deux, sains de corps et d'esprit, s'en vont trotinant, sans fatigue, dans ce grand Paris, où la vie s'use si vite et où les indigènes meurent si jeunes.

Il existe peu de centenaires à Paris. Mais ceux qui y vivent défient la comparaison; le peintre de Waldeck est dans sa cent huitième année!

Le lieutenant Zubowitz promet d'avoir de nombreux émules.

Un jeune homme a écrit pour déclarer qu'il se fait fort de parcourir le trajet de Paris à Vienne, à pied, en quinze jours, c'est-à-dire dans le même temps que le cheval de l'officier autrichien.

Messieurs les parieurs, à vos pièces... de vingt francs.

Un gentleman américain du nom de Bishop, auteur d'un ouvrage intitulé *Mille milles à pied à travers l'Amérique du Sud* vient de partir de Philadelphie pour la Havane, à travers le golfe du Mexique, dans un canot qu'il a fabriqué lui-même, et qui présente cette curieuse particularité qu'il est fait de carton: le *Nautilus*, dit le *New-York Tribune*, a été appliqué à l'état de pâte faite de vieux chiffons, sur un moule de bois: l'épaisseur du carton est d'un sixième de pouce. Après avoir été bien poli et égalisé, on l'a recouvert d'un épais enduit de vernis, et on y a

ajouté quelques ornements. Cette embarcation a 14 pieds de long, 28 pouces de large et 8 pouces et demi de profondeur, elle porte des mâts et des voiles, mais peut se conduire à la rame.

Le tout ensemble, armé et équipé, pèse 73 livres. Elle n'est pas pontée, mais recouverte d'une forte toile imperméable qui se boutonne tout autour du bordage. M. Bishop pense que son voyage, aller et retour, ne dépassera pas cinq mois. Il a embarqué beaucoup de viande conservée dans des boîtes d'étain, du café, du biscuit, un fourneau lilliputien, une casserole et un couvert. Pendant presque tout le temps de son voyage, il sera en vue des côtes, mais il aura 80 milles de mer à traverser sans avoir de terre en vue. M. Bishop a déjà conduit seul un canot, à la rame, de Philadelphie à Key-west, sur 420 milles de longueur, et il part pour la Havane d'un cœur plus léger encore que son léger équipage.

Agriculture.

A cette époque où la chasse fait fureur, on ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a de ne point détruire les oiseaux appartenant à la classe des insectivores, qu'on peut appeler les gardiens naturels et vigilants de nos récoltes. Tels sont les rossignols, les fauvettes, les traquets, les bergeronnettes, les rouge-gorge, etc., et les différentes espèces de mésanges.

Ces dernières, durant l'hiver, cherchent sur les arbres les œufs de chenilles, dont elles font leur nourriture.

Au printemps, c'est de chenilles qu'elles nourrissent leurs nombreuses nichées. On a calculé que chaque petit absorbe en moyenne, par jour, plus de 80 de ces insectes: qu'on juge de la quantité de chenilles qu'un couple de mésanges peut faire disparaître dans une saison.

De semblables services sont rendus par les rossignols, les rouge-gorge, ainsi que par les hirondelles et les martinets, qui font une guerre acharnée aux insectes jusque dans les plus hautes régions de l'air.

En somme, la destruction de ces oiseaux, dont on ne mange point la chair, n'est pas seulement inutile, elle est encore des plus préjudiciables aux intérêts de l'agriculture.

Laissons-les donc vivre, ces chers petits protecteurs de nos champs.

Les lapins et les dindons.

Le plus souvent on élève des lapins dans la ferme, seulement ces lapins appartiennent à l'espèce commune dont la peau n'a qu'une valeur très-minime. Pourquoi ne pas nourrir des lapins angoras? On aurait une chair d'aussi bonne qualité, et la peau se vendrait couramment de 1 fr. 50 à 2 fr. 50.

Il en est de même pour les dindons. On élève à peu près partout des dindons au plumage noir, qui sont portés sur nos marchés où on ne vend que la bête. Si, au lieu d'avoir des dindons noirs, on choisissait des dindons blancs, on tirerait un grand parti des plumes. Ces animaux possèdent, sous le ventre, notamment entre les pattes, des plumes que l'industrie emploie pour faire du faux marabout et dont elle fait grand cas.

Dans quelques parties de la France, particulièrement dans le Nord, on exploite le dindon blanc sur une certaine échelle, et il n'est pas rare qu'un seul animal de cette espèce, le mâle préférentiellement, fournisse une récolte de plumes d'une valeur courante de 25 à 35 fr.

Ce sont là de petits mystères industriels que l'on ignore la plupart du temps et qui ne se répandent guère, par l'excellente raison que ceux qui en profitent n'ont aucun intérêt à les divulguer. Voilà des faits fort intéressants démontrant clairement que les habitants des campagnes ne peuvent que gagner à lire assidûment ceux qui prennent la peine de combattre la routine. Les peaux de lapin angora ont plus de valeur que la chair; les plumes de dindons blancs sont fort recherchées et se vendent à des prix très-élevés; cependant, on élève des lapins ordinaires et des dindons noirs!

Dernières Nouvelles.

La plupart des groupes de l'Assemblée ont eu lundi une réunion.

Les députés de l'extrême droite ont reçu communication d'une note du comte de Chambord, dont le sens serait que « si les royalistes ne doivent chercher par aucun acte à troubler le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, ils ne doivent adhérer à aucun acte pouvant être de nature à retarder indéfiniment la restauration monarchique. » Ces députés ne voteront donc pas les lois constitutionnelles.

Cette lettre, dit l'*Union*, d'un caractère tout intime, était adressée à M. de la Rochette.

Après lui avoir exprimé le regret qu'il a eu de ne pas le voir à Frohsdorff, le comte de Chambord ajoute simplement:

« Je prie mes amis de ne prendre aucune résolution pouvant entraver ou retarder l'œuvre que nous désirons tous. »

ASSEMBLÉE NATIONALE.

A la séance d'hier mardi, on a procédé à trois scrutins:

1° Pour la nomination du président de l'Assemblée;

2° Pour la nomination des quatre vice-présidents;

3° Pour la nomination des six secrétaires.

Nous n'en connaissons pas encore le résultat.

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

La séance a été fort longue; on y a traité des questions importantes.

Les ministres se sont mis d'accord sur quelques questions de politique intérieure sur lesquelles il y avait divergence d'opinion dans le conseil.

Ils ont ensuite fait part au maréchal des impressions de leurs collègues à la Chambre sur l'état des esprits en province, ainsi que des tendances des chefs des différents groupes parlementaires.

Le conseil des ministres s'est entretenu de la lettre de M. le comte de Chambord, et de l'impression qu'elle avait faite sur les différentes fractions de l'Assemblée.

Les termes du Message ont été ensuite presque définitivement arrêtés.

Le maréchal ne fera pas sommation d'organiser ses pouvoirs, il priera simplement l'Assemblée d'en bien vouloir accélérer le plus possible l'organisation.

La lettre de M. le comte de Chambord n'a pas seulement été l'objet des commentaires du conseil des ministres, elle est aussi le sujet de toutes les conversations dans les couloirs.

Tout donne lieu de croire qu'elle a frappé un certain nombre des membres de la droite modérée qui seraient, dit-on, disposés à se rapprocher de l'extrême droite.

On peut constater, à certains indices, qu'il s'opère en ce moment, entre les différents groupes de l'Assemblée, un travail de rapprochement et de combinaison.

Dans le train, comme dans les couloirs, on voit causer amicalement les membres de groupes parlementaires les plus opposés.

M. le duc de Broglie a de fréquentes entrevues avec les membres influents de la droite, le duc d'Audiffret-Pasquier fait des avances au centre gauche et se montre même plein de bienveillance pour des membres influents de la gauche.

Il faut, en effet, que M. le duc d'Audiffret-Pasquier (qui lundi cependant se déclarait fatigué) se rallie des voix, car il est porté candidat à la vice-présidence.

On écrit de Versailles, le 4^{er} décembre, à l'*Agence Havas*:

« Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

« Le message sera lu demain à l'Assemblée par le général de Cissey, vice-président du conseil. »

ESPAGNE.

Bourg-Madame, 4^{er} décembre.

Les carlistes assiègent Berga et sont en force à Ripoll. On assure qu'ils sont attendus en Cerdagne.

Le bruit court que Saballs est à Perpignan.

Pour les articles non signés: P. S. 042.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE
(novembre 1874), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 45. — Criquebœuf, près d'Honfleur (Calvados). — La Patience. — La Toute petite, nouvelle (suite). — Dessins de Raphaël à l'Académie des beaux-arts de Venise. — John Foster (suite). — A la porte d'un malade. — Caisses d'épargne. — L'Analyse spectrale et le Spectroscope.

N° 46. — La Tour des Scipions, près de Tarragone. — La Toute petite, nouvelle (suite). — Caligula et Claude. — Je n'ai pas le temps. — Pensée (Lamartine). — Construction des ponts par l'air comprimé.

N° 47. — Musée du Louvre : la Victoire de Samothrace. — La Toute petite, nouvelle (suite). — Causes du suicide et moyen de les combattre. — Discussion. — Musée de La Rochelle : Curiosités japonaises (boutons, agrafes, épingles, etc.). — Joseph Hornung, peintre genevois. — Immortalité. — Le grand Paléotherium (*Palæotherium magnum* de Cuvier) trouvé dans les plâtrières de Vitry-sur-Seine.

N° 48. — Filippino Lippi. — La Toute petite, nouvelle (fin). — Anges d'argent portant le cœur de Louis XIII, dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine. — Monaco. — Joseph Hornung, peintre genevois (fin). — Le Noyau de pêche de Dupont de Nemours. — Amitié. — Remède bizarre contre le rhume d'un chanteur. — Enseigne de pèlerin.

Gravures.

N° 45. — Eglise de Criquebœuf. — Dessins à la

plume par Raphaël, à l'Académie des beaux-arts de Venise (7 dessins). — Le Spectroscope.

N° 46. — La Tour des Scipions, près de Tarragone. — Caligula et Claude, peinture par Almatadéma. — Construction d'une des piles du pont du Tay, en Écosse, à l'aide de l'air comprimé.

N° 47. — La Victoire de Samothrace, sculpture du Musée du Louvre. — Curiosités japonaises du Musée de La Rochelle (2 planches). — Squelette du grand Paléotherium de Vitry, au Muséum d'histoire naturelle.

N° 48. — Portrait de Filippino Lippi peint par lui-même, au Musée des Offices, à Florence. — Anges d'argent portant le cœur de Louis XIII, à l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, d'après une gravure publiée dans les Archives des missions scientifiques. — Vue générale de Monaco et de Monte-Carlo. — Enseigne de pèlerin, écusson en plomb représentant saint Mathurin.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeoisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie MENIERE, place du Pilori.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès.

Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparet, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdun, 16 janvier 1872. Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalésicière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ, Musicien au 65^e de ligne.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de *Revalésicière* en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalésicière* chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — — — — —
5 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 1^{er} DÉCEMBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	62	10		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	670			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	452	50	1 25
4 1/2 % jouiss. mars.	88	50		Crédit Mobilier.	348	75		Crédit Mobilier esp., j. juillet.	675		7 50
5 % jouissance 23 septembre.	78			Crédit foncier d'Autriche.	542	50	2 50	Société autrichienne, j. janv.	683	75	3 75
5 % Emprunt 1874.	98	40		Charentes, 400 fr. p. j. août.	332	50	3 75	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	92	40		Est, jouissance nov.	505		1 25	Orléans.	300		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	222			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	870		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée.	294		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	432	50		Midi, jouissance juillet.	640		2 50	Est.	284	50	
— 1865, 4 %.	472	50		Orléans, jouissance octobre.	852	50		Nord.	292		
— 1869, 3 % t. payé.	300			Ouest, jouissance juillet, 65.	555		1 25	Ouest.	292		
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	374			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	905			Midi.	295	50	
Banque de France, j. juillet.	3890			Compagnie parisienne du Gaz.	790			Deux-Charentes.	261		
Comptoir d'escompte, j. août.	345			Société Immobilière, j. janv.	37	50		Vendée.	249		
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	470			C. gén. Transatlantique, j. juill.	212	50		Canal de Suez.	486	25	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	247	50									
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	845										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 2 novembre 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
6 — — — — —
9 — — — — —
1 — — — — —
4 — — — — —
7 — — — — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — — — — —
9 — — — — —
12 — — — — —
4 — — — — —
10 — — — — —

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. 43 r.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE GUILLON.

Les créanciers de la faillite du sieur Louis Guillon, commerçant à Doué, sont invités à se trouver, le mercredi 9 décembre 1874, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'être consultés, tant sur la liste des créanciers présumés que sur la nomination d'un syndic.

Le commis-greffier assermenté, L. BONNEAU, (602)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE LEMOINE.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Lemoine, marchand de bois à Vihiers, sont invités à se présenter, le mercredi 9 décembre 1874, à neuf heures et demie du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de ladite faillite et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le commis-greffier assermenté, L. BONNEAU, (603)

Etude de M. A. GUERET, notaire à Brain.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par parties, UNE

BELLE PROPRIÉTÉ

Située à la Chaussée, commune de Brain-sur-Allonnes et, par extension, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, comprenant une maison de maître en parfait état, vastes servitudes, serre, jardin clos de murs, pièce d'eau et avenue sur la grande route de Saumur à Bourgueil; deux corps de ferme, avec terres labourables, prés et vignes; le tout contenant environ 25 hectares.

Pour traiter, s'adresser à MM. Du Bois et MASSE, propriétaires au Vieil-Baugé, DAUBET, expert à Allonnes, et, pour tous renseignements, à M. GUERET, notaire. (586)

A VENDRE UNE PROPRIÉTÉ

Située à Beauvieu, Composée d'une maison d'habitation, d'un jardin, cour, écurie, four, pressoir, une grande cave, et de 60 ares de vignes. S'adresser à M. MÉHOUS. (598)

A VENDRE UN JARDIN

Situé au Jagueneau, commune de Saumur, sur la route de Limoges, Joignant d'un côté M. Bizeray et de l'autre côté M. Rottier. Ce jardin, d'une contenance de 33 ares, et planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renferme plusieurs bassins et sources d'eau vive avec jet d'eau. S'adresser à M. BEAUPEIRE, avoué, rue Cendrière, n° 8. (311)

A LOUER UNE MAISON DE CAMPAGNE

Près le chemin des courses, Comportant trois chambres, greniers, cave, jardin de 10 ares et serre. S'adresser à M. HURTAULT fils, propriétaire. (599)

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON

Rue de l'Echelle. S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

AVIS

La liquidation de papiers peints de la maison NAY-CHATILLON étant terminée, les quelques marchandises restant en magasin seront vendues avec un rabais considérable. (573)

L'ETUDE DE M. MEHOUS, notaire à Saumur, est transférée rue Beaurepaire, n° 24, en face de la maison où elle était précédemment.

M. LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un clerc et un petit clerc. (604)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marclé-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

L. HUET,

NATURALISTE-EMPAILLEUR, Rue de Fenet, maison Alleaume, A SAUMUR.

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux; d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements. Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

LE JOURNAL DU DIMANCHE

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ Paraisant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr. Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ DES-ARTS, 11, à Paris. La collection se compose actuellement de 30 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains. Le volume broché pour Paris 3 fr. d^e pour les départements 4 fr.



GUÉRISON INSTANTANÉE

NEURALGIES (faciales), MIGRAINES (non gastralgiques), OTALGIES (névralgies de l'oreille), MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient carieuses).

AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'acheteur a choisi le meilleur mode de CONVICTION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à servir instantanément dans le Pharmacie. — Flacon simple, Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple, Prix, 10 fr.

A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevegue, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris. LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE Paraisant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an. Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires. La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

REVUE HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général, NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE, Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8^o. ABONNEMENT : Un an, 12 fr. A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.